

Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/19-824-112 du 02/09/2019

APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS - DOMAINE LIVRE

Destinataires: Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un-e enseignant-e de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de promotion de la lecture et des projets liés au livre en milieu scolaire, rémunéré-e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels. L'enseignant-e sera choisi-e pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Un intérêt particulier et des compétences dans le domaine du livre sont souhaités.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le domaine « Livre » de la DAAC, en lien avec les partenaires : bibliothèques, médiathèques, librairies, associations, auteurs, Agence régionale du Livre, etc, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre des lieux culturels et les équipes éducatives des écoles et des établissements scolaires, il/elle devra :

- connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et plus particulièrement, les enjeux en termes de promotion de la lecture;
- connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés :
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire ;
- être capable d'expliquer aux enseignants souhaitant intégrer un dispositif académique les diverses modalités d'inscription et le lien des actions prévues avec le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, aussi bien pour le premier degré que le second degré;
- connaître les priorités en matière de Promotion de la Lecture, accompagner les réseaux et les établissements dans les projets et dispositifs rattachés au domaine Livre, notamment le Quart d'heure de lecture
- Participer comme personne ressource à des journées de formation sur la priorité Lecture, représenter la Délégation Académique.
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la DAAC;
- produire des supports à destination des enseignants, alimenter le site internet de la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser et savoir s'inscrire dans une démarche collective de projet ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

II/ Elle devra particulièrement suivre les dispositifs et les journées de formation menés par l'ARL et la DAAC sur le territoire académique : Prix littéraire des Lycéens de la région PACA, Lecture par nature...

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020, à compter du 1^{er} octobre 2019. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2020.

Les enseignant-e-s souhaitant faire acte de candidatures sont invité-e-s :

- à prendre contact avec Fanny Bernard, responsable du domaine Livre à la DAAC : daac.livre@ac-aix-marseille.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 20 septembre (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle À l'attention de Madame Marie Delouze DAAC DSDEN 13 28 Boulevard Charles Nédelec 13231 Marseille Cedex 1

Les enseignant-e-s dont la candidature sera retenue seront convoqué-e-s pour un entretien la semaine du 23 septembre 2019. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel: 04 42 93 88 41

Mail: daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille